

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0039630

157991

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 815 Société : Royal Air Maroc

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Barkenti KABBOURA

Date de naissance : 01.01.1947

Adresse : 86 Rue Ahmed El Mejaoui - Casablanca

Le 1^{er} étage - N° 10 Casablanca

Tél. : 05 22 23 75 17 Total des frais engagés : 16.11.10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

الدكتورة آن عابدين سنا
Dr. AL ABADDAN Sana
Endocrino - Diabetologue
32, Rue Med. Ben Brahim Marrakchi
Tel: 05 22 47 07 54 / 06 12 13 80 45

Date de consultation : 20 MARS 2023

Nom et prénom du malade : Barkenti Kabboura ep. Seïd Age: 76 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : DT + Periorbita + Dyspnée

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 19.04.2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
20 MARS 2023	C	2	300 dh	Dr AI ABDOUDDAYEK ENDOCRINO - DIABETE INP : 09100783 GSM : 06 71 21 72 11

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE D'ANTIBES 123, Bd de l'Antibes	20/03/23	991,36

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ANCIENNE PHARMA 117, Bd de l'Antibes CABLANCA	16/03/23	B : 220 + mrs	319,80 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature d'
Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553		
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
Coefficient DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



LOT : 9112
PER : 05-25
P.P.V : 100 DH 00

Dr AL ABADANE Sanaâ

Endocrino-diabétologue et nutritionniste

Spécialiste de l'Université René Descartes Paris

Ex. Chef du Service d'Endocrinologie-diabétologie

à la polyclinique CNSS - Ziraoui - Casa

32, Rue Mohamed Ben Brahim Al Morakuchi

20250 Casablanca - Tél.: 06 12 13 80 45 / 05 22 47 07 54

E-mail : sana@sihalla.com

Casablanca, le

20 MARS 2023

الدكتورة آل عبدان سنا

أخصائية في داء السكري و أمراض الغدد

خريجة جامعة ديكارت باريس

رئيسة مصلحة داء السكري بمصحة

الضمان الاجتماعي الزيرياني سابقا

زنقة محمد بن ابراهيم المراكشي - 20250 - البيضاء

الهاتف : 06 12 13 80 45 / 05 22 47 07 54

sana@sihalla.com البريد الإلكتروني :

الدار البيضاء، في

Boutouki Kabsousa ep SAIDI

780,00 390,00 x 2

Gains + 50 11000

11.30 ½ - ½ - 0

Lyvrie 200

180,00 17 800
Nesca 10 17 emz

2 3 mrs

9511,30

Pharmacie du Jura
TAHRI JOUETI Râhid
129, Bis Rue Oussama Benou Zaid
Casablanca - Tel.: 06 22 25 34 41

الدكتورة آل عبدان سنا
Dr. AL ABADDAN Sana
Endocrinologist - Diabetologist
32, Rue Med. Ben Brahim Marrakchi
Tel: 05 22 47 07 54 / 06 12 13 80 45

Dr AL ABADANE Sanaâ

Endocrino-diabétologue et nutritionniste

Spécialiste de l'Université Descartes Paris

Ex. Chef Service à polyclinique CNSS - Ziraoui - Casa

16/3/23 Barkouki

Glycémie à jeun

Glycémie post Prandiale

(2 heures après le repas de midi)

Hémoglobine glycosylée A₁, C

Microalbuminurie sur les urines de 24 h

Triglycerides

Cholesterol total / HDL / LDL

Urée

Créatinine

TGO / TGP / GGT

NFS

GRP

Uricémie

Calcémie

PSA

Vitamine D1 , D2

ECBU

TSH US

RDV, le

7 Mars 2023

الدكتورة آل عبدان سنا

أخصائية في داء السكري و أمراض الغدد

خريجة جامعة ديكارت باريس

رئيسة قسم السكري بمصحة

الضمان الاجتماعي الزيروي سابقا

Kassoura.

T₄ libre

T₃ libre

Anticorps anti TPO

Anticorps anti récepteurs TSH

Cortisol libre Urinaire

Cortisolémie - 8h

- 16h

Prolactinémie

FSH

LH

IGF₁

Anticorps anti gliadine

Testosteronémie

17 OH progesterone

Dérivés méthoxylés





Prescripteur : Dr SANAA AL ABADANE

Réf : 2303161033

Dossier ouvert le : 16-03-2023 08:50

Édité le : 20-03-2023

Mme BARKOUKI Kabboura

Compte Rendu d'Analyse

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 N°2 020/85901

Page 1 / 1

BIOCHIMIE SANGUINE

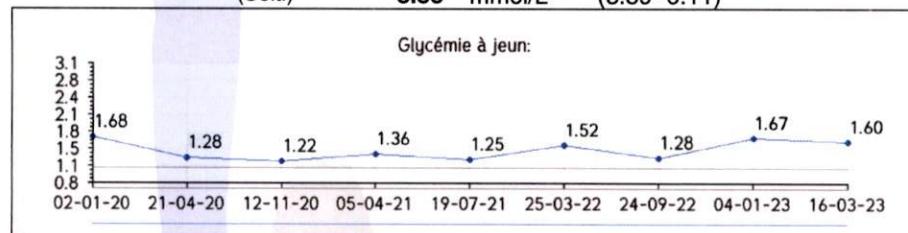
Roche Cobas 6000

04-01-2023

Acide Urique: 74.00 mg/l (<71.00) 54.00

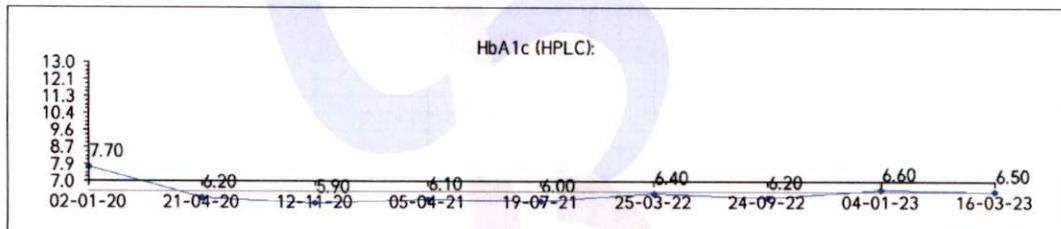
04-01-2023

Glycémie à jeun: 1.60 g/L (0.70-1.10) 1.67
(Soit:) 8.88 mmol/L (3.89-6.11)



04-01-2023

HbA1c (HPLC): 6.5 % (4.0-6.5) 6.6
(Arkay)
soit: 48 mmol/mol (20-48) 49



04-01-2023

Triglycérides: 1.52 g/L (0.40-1.50) 1.64
1.73 mmol/L (0.46-1.71)

Fin du compte rendu

Laboratoire d'Analyses
de Biologie Médicale
Bir Anzarane
117, Bd Bir Anzarane - Casablanca
165 - Casablanca
Tél : 0522 99 46 63 / 0522 25 82 05 / 06 61 80 77 96 - Fax : 0522 98 09 11
Site Web : labobiranzarane.com

Dr A. AZEDDOUG

Médecin biologiste

Biologistes Responsables :

- Dr. A. AZEDDOUG
- Dr. N. BAAJ

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 n°2020/85901

Dossier Valide

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale Bir Anzarane

117, Bd Bir Anzarane 20 100 Maarif Casablanca

Tél : 05 22 99 46 63/ 05 22 25 82 05 Fax : 05 22 98 09 11

ICE : 001748386000083
Patente : 35870583
IF : 01006693
CNSS : 7070999

Compte bancaire : BMCI Casa Normandie
RIB : 013 780 01802 000329 001 80 48

INPE : 093001196

Casablanca le : 16-03-2023

Mme Kabboura BARKOUKI

FACTURE N°	2303161033
------------	------------

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
PS	Prélèvement sang	E25	E
9105	FORFAIT DE SECURITE POUR ECHANTILLON SANGUIN	E0	E
0100	Acide urique	B30	B
0118	Glycémie	B30	B
0134	Triglycérides	B60	B

Total de B : 220

TOTAL DOSSIER	319.80 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent dix-neuf dirhams quatre-vingts centimes

117, Bd Bir Anzarane
CASABLANCA